



Conditions générales

Tenue :

Une tenue de sport et une paire de chaussure de tennis sont exigées.

Inscription et paiement :

Toute inscription est faite pour la totalité du cycle de cours qui débute le lundi 7 septembre 2020 et se termine le samedi 5 juin 2021 soit 33 semaines effectives.

Votre demande sera effective dès réception de la totalité du paiement de l'inscription.

La totalité du montant doit être payée au plus tard le 1^{er} septembre sauf demande d'échelonnement.

Réduction « famille » :

Pour les membres d'une famille vivant sous le même toit, l'inscription à :

- un 3^{ème} cours vous fait bénéficier d'une réduction de 10%,
- un 4^{ème} cours => 15%
- un 5^{ème} cours => 20% du cours le moins cher

Demande d'échelonnement :

Toute demande d'échelonnement doit être faite au secrétariat avant le début des cours.

secretariat@royalwellington.be Dans ce cas, le prix sera majoré de 25€.

Retard de paiement :

En cas de non-paiement avant le démarrage des cours, un premier rappel de paiement sera envoyé et le montant de l'inscription sera majoré de 50 €.

L'accès au cours pourra être refusée en cas de non paiement intégral et/ou en cas de non-respect des échéances.

Absences au cours :

En cas d'absence temporaire pour cause de maladie ou blessure, les cours resteront dus, aucun remboursement ne se fera. Toutefois, dans la mesure du possible, le cours sera récupéré en fonction des places disponibles dans d'autres groupes.

En cas de désistement de l'élève pour quelque raison, aucun remboursement ou réduction sur des stages ou des cours de la saison en cours et des suivantes ne sera octroyé,

Congés scolaires :

Les cours n'ont pas lieu durant les congés scolaires (Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques). A l'exception des vacances citées ci-avant, les cours ont lieu tous les jours y compris les jours fériés. Aucun remplacement ou remboursement n'aura lieu en cas d'absence de l'élève,

Annulation :

L'école des jeunes du Wellington se réserve le droit d'annuler tout groupe qui ne réunirait pas le nombre suffisant d'inscrits de même niveau ainsi que de modifier l'horaire d'un groupe. Un élève peut annuler son inscription minimum 7 jours avant le début des cours, le montant déjà payé lui sera remboursé.

Assurance :

Les élèves sont assurés individuellement par l'assurance de l'AFT (Association Francophone de Tennis) qui couvre les frais médicaux en cas de blessure occasionnée lors d'un cours. Le coût de cette assurance est compris dans le montant de l'inscription sauf pour les élèves de plus de 16 ans qui ne sont pas membres du Tennis Eté. Pour en bénéficier vous devez en faire la demande auprès du secrétariat qui vous inscrira auprès de l'AFT (25 €).

secretariat@royalwellington.be HYPERLINK "mailto:secretariat@royalwellington.be"

Règlement d'ordre intérieur :

Les élèves s'engagent à respecter le règlement d'ordre intérieur du club, notamment en matière de sportivité et de courtoisie.

L'école aura la faculté d'exclure les élèves refusant de se conformer à ces règles.